



KALAH SYSTEM France 2020-2021

Ce livret d'informations vous donne accès à toutes les données importantes concernant le KALAH en France. Ce document doit servir de base pour les clubs, instructeurs et élèves désirant intégrer notre organisation. Ce document sert de support pour la participation et l'organisation de séminaires de KALAH SYSTEM en France sous la direction d'Idan Abolnik ou du représentant France.

Contacts : kalah.divtac@gmail.com – tel : +336.19.13.74.57

KALAH SYSTEM France

Saison 2020-2021

Listing mis à jour des Instructeurs diplômés et certifiés, autorisés à instruire le Kalah en France :

1. Pascal – France -- Head Instructor France et Head Division Tactique France
2. Anthony -- Région Ile de France (75) Assistant Head Instructor France
3. Elie – Bordeaux (33)
4. Frédéric – Bordeaux (33)
5. Franck – Narbonne (11)
6. Frédéric – Clermont-Ferrand (63)
7. Denis – Ozoir la Ferrière (77)
8. Christophe – Valentignat (94)
9. Edouard – Lyon (69)
10. Johnny – Chalon en Champagne (51)

Nous rappelons qu'Idan Abolnik reste le directeur technique et responsable de l'enseignement, qu'il a autorité pour valider ou non un candidat instructeur, ou invalider un instructeur certifié dès lors qu'il quitte la ligne directrice fixée par l'organisation internationale et par la branche Française.

La branche internationale est composée d'Idan Abolnik et des responsables nationaux de chaque pays pratiquant le système. Le responsable national a la charge d'organiser le développement de la discipline en France et de préparer les instructeurs et candidats pour les différents séminaires. Il est le responsable de la politique de développement, il a toute autorité sur les clubs enseignant le KALAH, où il veille au contrôle de l'enseignement et des enseignants. Il est en charge de la formation continue des instructeurs et fixe les dates des séminaires.

L'organisation du réseau du KALAH s'effectue selon un système pyramidal. Les diplômes d'instructeurs ne sont délivrés que sous l'autorité d'Idan Abolnik et ne peuvent être certifiés que par le responsable national (Pascal).

Charte du KALAH SYSTEM France



Toute école dispensant un enseignement de KALAH SYSTEM doit se conformer à toutes les règles suivantes :

1. Délivrer un contenu d'enseignement identique aux principes et techniques développées par Idan Abolnik.
2. Utiliser la pédagogie d'enseignement respectant la méthodologie d'enseignement d'Idan Abolnik.
3. Utiliser l'appellation KALAH SYSTEM et non KRAV MAGA ou toute autre appellation, même dans un objectif commercial.
4. Utiliser l'infographie correspondant au KALAH SYSTEM.
5. Tous les pratiquants de l'école doivent s'entraîner en chaussures et pantalon avec ceinture pour permettre l'entraînement tactique.
6. Participer au développement du système en France et notamment à l'organisation des stages nationaux.
7. Organiser un séminaire local par an pour faire venir le responsable national afin qu'il contrôle l'instructeur et apporte de la nouveauté à ses élèves.
8. Envoyer tous ses instructeurs en formation continue, à savoir un séminaire d'une semaine par an obligatoire sous la direction du responsable France afin d'être en droit d'instruire le système, ainsi qu'une semaine obligatoire sous la direction d'Idan Abolnik pour des compléments techniques lors de ses venues.
9. Avoir le matériel nécessaire à l'enseignement technique et tactique, ou permettre aux pratiquants de se former dans les écoles bénéficiant de l'infrastructure.
10. Maintenir le niveau d'exigence au maximum des instructeurs et élèves : toute structure assume l'entière responsabilité de former des êtres humains à se défendre, et chacun doit prendre la pleine conscience de cette responsabilité. Il est du devoir de toute organisation de rappeler que tout le monde n'est pas fait pour survivre, et que le KALAH SYSTEM est un système élitiste de survie et non simplement une self-défense.

A NOTER : Il faut un minimum de 18 mois après une certification instructeur pour pouvoir prétendre au niveau supérieur.

Chaque structure ou instructeur s'engage à suivre ces règles, sous peine de perdre son autorisation d'enseignement du KALAH SYSTEM.

Cette charte doit être affichée au sein du lieu de pratique

Modalités Financières

Il n'est pas demandé de contribution financière aux structures sur leurs cotisations.

Une participation annuelle de 50 € est demandée aux clubs labélisés KALAH SYSTEM France dans l'unique but de maintenir en place les moyens de communication, infographie etc.

La structure ou l'instructeur a pour charge financière comme indiqué dans la charte :

- la formation annuelle des instructeurs
- l'organisation des séminaires
 1. prendre en charge les frais d'organisation
 2. défrayer l'instructeur pour ses déplacements
 3. paiement selon barème ci-joint

Engagement de la structure et de l'instructeur

Nom – Prénom :

Date :

« Je soussigné(e) certifie avoir compris et lu toutes les règles de la charte du KALAH, J'adhère à toutes celles-ci et m'engage à les faire respecter au sein de mon organisation. Je déclare avoir toute autorité pour représenter mon club. Je m'engage à couvrir toutes les dépenses liées à la formation de mes instructeurs et m'engage à organiser les séminaires nécessaires car j'ai bien pris note de la responsabilité que je prends en assurant des cours de self-défense et j'ai bien compris que la formation de mes instructeurs est le plus important pour maintenir un niveau d'excellence. »

Mention « lu et approuvé »

Signature

SEMINAIRES

Montant et modalités pour réserver un séminaire en France

Séminaire demi-journée

3 heures de formation intensive : prévoir 3 à 4 heures

Organisation / Club KALAH SYSTEM certifié	Organisation / Club Autre discipline
Jusqu'à 15 participants : 40€/personne	Jusqu'à 15 participants : 50€/personne
Jusqu'à 30 participants : 30€/personne	Jusqu'à 30 participants : 40€/personne
Entre 30-50 participants : Forfait 1000€	Entre 30-50 participants : Forfait 1200€
Entre 50-100 participants : Forfait 1500€	Entre 50-100 participants : Forfait 2000€
Plus de 100 participants : Forfait 3000€	Plus de 100 participants : Forfait 4000€
Plus de 150 participants : Forfait 4500€	Plus de 150 participants : Forfait 6000€
Plus de 200 participants : Forfait 6000€	Plus de 200 participants : Forfait 8000€

Séminaire journée complète

5 heures de formation intensive : prévoir 2 à 3 heures matin et après-midi

Organisation / Club KALAH SYSTEM certifié	Organisation / Club Autre discipline
Jusqu'à 15 participants : 70€/personne	Jusqu'à 15 participants : 80€/personne
Jusqu'à 30 participants : 60€/personne	Jusqu'à 30 participants : 70€/personne
Entre 30-50 participants : Forfait 1600€	Entre 30-50 participants : Forfait 2000€
Entre 50-100 participants : Forfait 2500€	Entre 50-100 participants : Forfait 3500€
Plus de 100 participants : Forfait 4500€	Plus de 100 participants : Forfait 6000€
Plus de 150 participants : Forfait 6500€	Plus de 150 participants : Forfait 8000€
Plus de 200 participants : Forfait 8500€	Plus de 200 participants : Forfait 10000€

Règlement concernant les tournées :

1. Lorsque vous bloquez une date pour un séminaire, nous nous déplaçons toujours en binôme pour avoir un instructeur et un assistant pour les démonstrations ainsi que 2 instructeurs pour corriger les élèves sauf si vous disposez d'un instructeur KALAH au sein de votre club.

Si le nombre de participants n'excède pas 10 personnes, nous pourrions nous déplacer seuls, les modalités seront à discuter avec l'instructeur dans ce contexte-là.

2. Tout participant au séminaire est compté comme payant à l'exception de l'organisateur et/ou l'instructeur du club, les instructeurs KALAH SYSTEM certifiés, si ils ont participé dans l'année aux séminaires d'instruction sont également invités gratuitement.

3. Nous avons besoin de connaître le nombre de participants approximatif 1 semaine avant l'événement, nous vous conseillons ainsi de faire des pré-inscriptions.

4. Vous fixez vous même le montant individuel du séminaire par personne, tant que les conditions de règlement correspondant au nombre de participants sont remplies (cf. tableau).

Nous espérons que votre structure pourra nous accueillir dans les meilleures conditions et réaliser un bénéfice sur l'événement. Nous ne garantissons que la qualité de l'enseignement. Si vous ne réalisez pas une bonne communication, nous ne sommes en aucun cas responsables de l'absence de participants.

5. Nous contacter pour les thématiques choisies, en fonction du matériel spécifique devra être fourni par l'organisateur, les tenues des pratiquants devront être adaptées.

6. Nous pouvons pratiquer dans une salle avec tapis ou sur sol dur, en intérieur ou en extérieur, nous devons en avoir été informés dès la prise de contact initiale.

7. La sécurité restant sous la responsabilité de l'organisateur, nous vous laissons le soin d'imposer vos propres règles en terme de protection (lieu, matériel, tenue etc.) et de public choisi.

8. Nous demandons à l'organisateur de prévoir systématiquement les possibilités d'évacuation vers le centre de secours le plus proche en cas de blessure, de disposer d'une trousse de secours selon les normes en vigueur, de connaître l'accessibilité au défibrillateur ou d'en disposer selon les normes en vigueur.

9. Nous demandons à l'organisateur de prévoir un moyen d'hydratation à disposition et si besoin d'un minimum pour « re-sucrage » des pratiquants en cas de malaise. (à minima : bouteilles d'eau, bananes, sucre).

10. Une facture du montant total versé sera établie.

11. Frais à prévoir et à intégrer dans votre budget prévisionnel

Pour 2 personnes (sauf cas particulier)

→ Restauration / midi et ou soir selon séminaire

→ Hôtel / selon lieu et possibilités de transport aller-retour dans la journée

→ Transport / train ou avion selon lieu depuis la France.

Fiche de réservation de séminaire

DATE CHOISIE	
TYPE DE SEMINAIRE	
JOURNEE	½ JOURNEE
Thématique à travailler	
Nom de la structure d'accueil	
Adresse du séminaire	
Nombre de participants attendus (à réévaluer 1 semaine avant le séminaire)	
NOM du responsable	PRENOM du responsable
TELEPHONE	MAIL
<u>ENGAGEMENT</u>	
<p>Je soussigné représentant de la structure certifie avoir lu le règlement des tournées, je m'engage à respecter toutes les règles et conditions fixées par ce règlement. Je m'engage à verser les sommes prévues lors de la réservation de cette tournée. Cette fiche est à renvoyer aux responsables du KALAH SYSTEM France, celle-ci tient lieu de contrat d'engagement et oblige les parties en présence à respecter toutes les conditions signées.</p> <p>Nom Prénom :</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p>	
<p>ACOMPTE DE <u>300 €</u></p> <p>Paiement par virement bancaire sur le RIB transmis sur demande .</p> <p>Totalité du règlement effectué avant le début de formation</p>	